FORMASUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

ICPE : pratique de la réglementation (niveau 1)

Le 13/11/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Maîtriser la législation des ICPE, sa nomenclature et ses évolutions
- Connaître les textes applicables à chaque stade du site et pour chaque situation
- Savoir reconnaître et éviter les risques de sanction ou de contentieux

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

[b]JOUR 1

Matin

Les textes applicables[/b]

- Les acteurs en relation avec l'administration de l'environnement et leurs rôles
- Textes propres aux installations classées pour la protection de l'environnement
- Les nouveaux arrêtés ministériels des rubriques 4000
- La réforme du permis environnemental unique
- L'étude d'impact, ce qui change avec la réforme
- Les autres textes ayant une incidence

Après-midi

Ouverture d'une installation, ce qu'il faut savoir

- Les différents régimes
- Dossier de déclaration : constitution, enregistrement et autorisation
- Identifier tous les nouveaux Cerfa de déclaration
- Etude de cas : sites soumis à enregistrement et sites soumis à autorisation
- Etude d'impact et étude d'incidence si dispense d'étude d'impact environnementale
- Autorisation environnementale unique ou permis unique
- Arrêtés types et arrêtés préfectoraux
- Les sites classés SEVESO
- Les conséquences sur les nouvelles technologies

[b]JOUR 2

Matin

Comment agir et réagir pendant la vie de l'exploitation ?[/b]

- Ouverture d'unités complémentaires : comprendre la notion de modification substantielle
- Changement d'exploitant : l'obligation de remise en état et les risques

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Comment réagir en cas d'accidents, d'incidents ?
- Bilan de fonctionnement des ICPE
- Etudes foudre et séisme

Après-midi

Fermeture de l'installation : comment prévenir les risques pour les exploitants et les propriétaires ?

- Les garanties financières
- Procédure de mise à l'arrêt définitif
- Remise en état de l'installation en cas de succession d'exploitant
- Remise en état des sols

Le contentieux des ICPE

- Les responsabilités civile, pénale et environnementale
- Pouvoirs des juridictions administratives

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Les chefs d'établissement - Les responsables environnement et/ou sécurité - Les ingénieurs - Les techniciens - Les juristes non spécialistes du droit des ICPE - Les chargés d'opérations foncières - Tous ceux qui sont impliqués dans la gestion d'une ICPE

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

14 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.